



Site web: www.ecoetfinances.com Prix: 300F cfa

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC



PROJET DE PLAN DE GESTION DE LA TRANSHUMANCE 2026-2030



Le Togo avance dans la révision de sa stratégie nationale P.4

FIL 2025



Au Togo, le programme « Women And Finance » lance sa quatrième cohorte à Lomé pour accompagner 31 entrepreneures P.2

MALI

Desert Gold ventures recherche 20,4 millions USD pour la construction de ses mines d'or de Barani et Gourbassi P.6

UEMOA/ MARCHÉS DES MATIÈRES PREMIÈRES

Baisse de 4,5% de l'indice des prix des principaux produits alimentaires importés en septembre 2025 Page 3



superamco | Ramco | LG

Faites vos courses en toute facilité!

+228 22 22 19 40 sav@ramco.tg

FIL 2025

Au Togo, le programme « Women And Finance » lance sa quatrième cohorte à Lomé pour accompagner 31 entrepreneures

Le programme « Women And Finance », initiative phare portée par la Fondation SEPHIS en partenariat avec African Guarantee Fund (AGF) et Ecobank Togo, a officiellement lancé sa quatrième cohorte à Lomé. Composée de 31 entrepreneures, cette promotion s'inscrit dans un dispositif global visant à soutenir un total de 125 dirigeantes à travers le renforcement des capacités et la préparation à l'accès au crédit.

Anissatou AFFO

Depuis son implantation au Togo en mai 2025, le programme allie formation technique, structuration financière et mise en relation avec des institutions bancaires, pour améliorer la qualité des projets et faciliter leur financement. Ce dispositif répond à un besoin crucial dans le paysage

entrepreneurial togolais, où l'accès au financement reste l'un des principaux obstacles rencontrés par les PME féminines. Lors de la cérémonie de lancement, Sefora Kodjo, présidente du conseil d'administration de la Fondation SEPHIS, a rappelé aux participantes l'importance d'un engagement rigoureux dans leurs activités. « Votre crédibilité repose sur la constance de la qualité du



produit ou du service », a-t-elle insisté, soulignant le rôle essentiel de la discipline entrepreneuriale pour assurer la pérennité des projets. Ecobank Togo, partenaire financier du programme, confirme son soutien aux PME dirigées par des femmes, un segment qu'elle aspire à renforcer. « Nous voulons soutenir les structures qui contribuent activement à l'économie nationale », a

déclaré Laurinda Amevor, responsable du programme Ellever, rappelant l'importance d'un accompagnement financier adapté. De son côté, African Guarantee Fund apporte une offre complémentaire en proposant des solutions de garantie afin de réduire les risques associés au financement des entreprises. Depuis 2016, la collaboration entre SEPHIS, Ecobank et l'AGF a permis de

mobiliser plus d'un milliard de FCFA de crédits dans plusieurs pays africains, renforçant ainsi leur impact économique.

La cinquième cohorte de « Women And Finance », prévue pour janvier 2026, marquera la dernière étape du programme au Togo. Les candidatures sont actuellement ouvertes jusqu'au 20 décembre 2025 pour permettre à de nouvelles entrepreneures de bénéficier de cet accompagnement exceptionnel.

En offrant aux femmes entrepreneures les outils nécessaires pour réussir et accéder aux financements, ce programme joue un rôle clé dans la dynamisation de l'économie locale et la promotion de l'égalité des chances au sein du tissu entrepreneurial togolais.

6ème édition du Mois du Consommer Local

Le Ministre délégué Kossi TENOU visite le CERSA de l'Université de Lomé

Le ministre délégué chargé du commerce et du contrôle de la qualité, Kossi TENOU a effectué ce vendredi 21 novembre au Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) de l'Université de Lomé. Cette descente de terrain s'inscrit dans le cadre de la célébration de la 6ème édition du Mois du Consommer Local au Togo.

Organisée autour du thème « compétences et innovations au service des produits locaux », plusieurs activités ont été prévues pour marquer cette édition 2025. Parmi celles-ci, les visites d'entreprises et structures intervenant dans la chaîne de la consommation locale. L'objectif pour le ministère est donc de s'imprégner des réalités quotidiennes de ces différentes structures et de leur offrir une visibilité. Ainsi, avant de toucher du doigt les réalités fonctionnelles du centre, le ministre et sa

suite ont d'abord suivi une brève présentation du centre faite par son directeur le Prof Kokou TONA. Selon le directeur, le centre créé depuis 2014 est spécialisé dans trois domaines à savoir la recherche, le développement et l'innovation. Grâce aux résultats réalisés dans ces trois domaines, le centre est classé parmi les rares centres d'excellence en Afrique et dans le monde. Elle a formé plusieurs centaines de jeunes togolais et d'autres nationalités dans l'agriculture et surtout l'élevage des volailles.



Le centre offre également des solutions alternatives à travers les innovations pour le développement de la chaîne de production locale. Cette présentation a donc permis au ministre de comprendre non seulement le fonctionnement du centre mais également les résultats spectaculaires engrangés qui pourraient énormément contribuer à l'augmentation de la production locale et à l'amélioration de la chaîne

de la consommation locale. « Lorsqu'on encourage la consommation locale, il faut aussi encourager la production locale », a déclaré le ministre.

Après cette présentation, la délégation a fait le tour du centre, occasion pour elle de constater de visu, ce qui se fait dans ses différents départements en termes de recherches et innovations. « Nous avons été agréablement surpris. Le centre regorge

d'excellentes potentialités et c'est encourageant pour notre pays qui est résolument engagé dans la promotion du consommer local », s'est confié le ministre au terme de la visite.

Le directeur Prof. Kokou TONA n'a pas caché sa joie. Il a chaleureusement remercié le ministre pour cette visite qui reconforte toute l'équipe dirigeante du centre. « Lorsqu'on a ce genre de visite, cela nous reconforte et nous motive », a-t-il déclaré. Il a exprimé sa reconnaissance au Président du Conseil Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE qui a décidé de la création de ce centre et qui ne cesse de lui accorder les moyens de son fonctionnement.

Le ministre était accompagné dans son déplacement par le Directeur général du commerce et la Directrice de la consommation locale.

UEMOA/ Marchés des matières premières

Baisse de 4,5% de l'indice des prix des principaux produits alimentaires importés en septembre 2025

Selon la note de conjoncture économique au titre du mois d'octobre 2025, dans les pays de l'UEMOA, récemment rendue publique par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), l'indice des prix des principaux produits de base exportés par les pays de l'UEMOA s'est accru, en glissement mensuel, de 0,4% en septembre 2025, en lien avec le raffermissement des prix des produits non énergétiques, notamment l'or et le café, après une hausse de 1,4% le mois précédent. En revanche, l'indice des prix des principaux produits alimentaires importés s'est replié de 4,5%.

Patience SALLAH

D'après la banque centrale, cette évolution résulte du raffermissement de certains prix des produits non énergétiques, tels que l'or (+8,9%), le café (+8,5%), l'uranium (+6,2%), le zinc (+5,2%), le caoutchouc (+2,0%), le gaz naturel (+0,4%), les huiles de palme et de palmiste (+0,3%). A l'inverse, les cours du cacao (-7,8%), des fertilisants comme le phosphate (-1,8%), du coton (-1,1%) et du pétrole (-0,4%) se sont affaiblis, atténuant ainsi l'accroissement de l'indice.

Les cours de l'or ont été soutenus par la décision de la Réserve fédérale américaine (FED) de réduire ses taux de 25 points de base le 17 septembre 2025. Cet assouplissement monétaire, combiné à la faiblesse du dollar et à la baisse des rendements obligataires, a renforcé l'attrait du métal précieux comme valeur refuge. Le renchérissement du café s'explique par les craintes persistantes sur l'offre mondiale, accentuées par la sécheresse dans certaines régions du Brésil. Les cours de l'uranium ont progressé sous l'effet d'une forte demande mondiale pour l'énergie nucléaire et d'une offre restreinte, conséquence des baisses de production chez les principaux producteurs, tels que Kazatomprom et Cameco.

La hausse des cours du zinc est due à des tensions sur l'offre, en lien avec des réductions de production des sociétés de raffinage



et un repli des stocks de haute qualité. Les cours du caoutchouc ont progressé en raison des perturbations de l'approvisionnement liées aux conditions météorologiques extrêmes en Thaïlande, principal pays producteur. Le renforcement des cours des huiles de palme et de palmiste est imputable à l'augmentation de la demande indienne, stimulée par des prix plus compétitifs que ceux de l'huile de soja. La perspective d'une forte demande de gaz naturel pour l'hiver a soutenu les cours de ce produit.

En revanche, les cours du cacao ont fléchi en raison du net repli de la demande de broyage industriel dans les principales régions consommatrices, tandis que l'amélioration des conditions climatiques en Afrique de l'Ouest laisse

entrevoir une offre plus importante. La baisse des cours du phosphate s'explique par une demande mondiale modérée et une offre accrue, consécutive notamment à la reprise des exportations marocaines. La diminution des prix du coton est essentiellement due à l'affaiblissement de la demande mondiale. Les prix du pétrole ont reculé sous l'effet de l'augmentation de la production de l'OPEP+ et des projections d'excédent d'offres publiées par les agences internationales dédiées.

Par rapport à septembre 2024, l'indice des prix des principaux produits exportés par les pays de l'UEMOA a progressé de 15,6%, après un accroissement de 13,8% le mois précédent. La hausse des cours concerne l'or (+43,1%), les phosphates

(+40,7%), les huiles végétales (+10,7%), le cacao (+9,1%), le zinc (+3,4%), le bois (+3,3%) et le gaz naturel (+2,4%). En revanche, les prix du pétrole (-8,0%), du café (-12,9%), du caoutchouc (-9,9%), du coton (-6,6%), de l'uranium (-3,1%) et de la noix de cajou (-0,1%) ont enregistré une baisse. L'indice des prix des principaux produits alimentaires importés dans l'UEMOA s'est replié, en variation mensuelle, de 4,5% en septembre 2025, après une baisse de 1,8% un mois auparavant. La diminution des cours concerne principalement le riz (-7,0%), l'huile de soja (-4,1%), le sucre (-2,6%) et le blé (-1,2%). Les prix du lait (+1,3%) ont, pour leur part, augmenté sur la même période. Les prix du riz ont reculé en raison des stocks élevés à l'échelle mondiale

et d'une offre abondante liée à l'augmentation des récoltes. Le repli des cours de l'huile de soja s'explique par une demande faible provenant de la Chine, premier importateur mondial, dans un contexte de tensions commerciales persistantes.

Les prix du sucre ont fléchi en raison de la forte progression de la production brésilienne et des perspectives de récolte favorables en Inde et en Thaïlande, accentuant les anticipations d'un excédent mondial. La baisse des cours du blé est attribuable à des stocks américains au plus haut depuis cinq ans et à des récoltes abondantes en Russie, ainsi que dans l'Union Européenne. En revanche, les cours du lait ont augmenté, tirés par une offre restreinte, liée à la pénurie de vaches laitières au Royaume-Uni.

Par rapport à la même période de l'année 2024, l'indice des prix (en devise) des principaux produits alimentaires importés par les pays de l'UEMOA s'est replié de 15,4%, après une baisse de 8,0% le mois précédent. Cette dynamique a été imprimée par la diminution des cours du riz (-24,4%), du lait (-22,9%), du blé (-8,8%) et du sucre (-6,2%). En revanche, les prix de l'huile de soja (+22,1%) se sont renforcés.

L'indice des prix, exprimés en franc CFA, des produits alimentaires importés par les pays de l'UEMOA s'est contracté de 19,2%, en variation annuelle, en raison d'un affaiblissement des prix du riz (-28,5%), du lait (-27,0%), du sucre (-26,6%) et du blé (-13,7%). Le renforcement des cours des huiles végétales (+10,2%) a atténué la contraction de l'indice.

Projet de Plan de Gestion de la Transhumance 2026-2030

Le Togo avance dans la révision de sa stratégie nationale

Cette semaine, deux ateliers simultanés se sont tenus à Dapaong et à Tsévié dans le cadre de la révision de la stratégie nationale de transhumance au Togo. Ces rencontres ont réuni une diversité d'acteurs, acteurs locaux, autorités administratives, services techniques et représentants de la FAO afin d'examiner le projet de Plan de Gestion de la Transhumance (PGT) 2026-2030.

Anissatou AFFO

Cette phase de pré-validation s'inscrit dans le cadre du Programme de coopération technique de la FAO au Togo, qui accompagne le pays dans une gestion durable du pastoralisme et la sécurisation foncière. Cette actualisation du PGT, initialement adopté en 2014, vise à prendre en compte les nombreuses pressions actuelles liées aux conflits entre agriculteurs et éleveurs, aux changements climatiques ainsi qu'aux évolutions socio-économiques, afin de mieux répondre aux enjeux

contemporains.

À Dapaong, les participants ont mené une réflexion approfondie sur les réalités locales. Ils ont proposé plusieurs amendements pour améliorer le document. Le Dr Lamboni Matéyendou, représentant du ministère de l'Agriculture, a rappelé les réformes engagées dans le secteur, notamment l'aménagement des zones pastorales, la délimitation des couloirs de transhumance et l'établissement de zones d'aménagement pour la production bovine. « Ces efforts visent à renforcer la cohabitation entre agriculteurs et éleveurs

et à réduire les tensions récurrentes », a-t-il déclaré, soulignant l'importance de ces initiatives pour la paix sociale et le développement rural.

Parallèlement, à Tsévié, Kohoe Yawovi, expert filières animales à la FAO, a insisté sur la nécessité d'adapter le plan aux défis institutionnels et environnementaux actuels. « Le plan doit refléter ces défis pour garantir une transhumance apaisée et durable », a-t-il expliqué. La FAO soutient également l'élaboration d'une politique nationale de déclaration foncière ainsi que l'avant-projet d'une



zone de production bovine à Namiélé, contribuant ainsi à une meilleure organisation et sécurisation des activités pastorales.

Les consultations vaudront bientôt à Kara, Sokodé, Atakpamé et Kpalimé, afin d'intégrer diverses réalités territoriales dans la version finale du plan. Ce document servira de cadre officiel pour organiser les flux pastoraux, prévenir les conflits et

renforcer la sécurité des communautés rurales togolaises.

La révision du PGT marque une étape cruciale dans la gestion harmonieuse du pastoralisme au Togo, répondant aux besoins d'un secteur vital pour l'économie et la cohésion sociale du pays.

Commerce transfrontalier

Des réformes togolaises appréciées pour leur efficacité

(TOGODAILYNEWS) - Le Togo continue son ascension parmi les économies les plus réformatrices du continent en donnant un nouveau souffle à son commerce transfrontalier, secteur vital pour un pays dont le dynamisme économique repose largement sur l'ouverture et la circulation des marchandises.

Une série de réformes structurantes est conduite pour fluidifier les opérations, réduire les coûts logistiques et renforcer la confiance des acteurs du commerce. C'est tout bénéfique pour tout le monde.

Le commerce transfrontalier désigne les transactions commerciales qui traversent les frontières entre deux pays différents. Cela inclut l'achat et la vente de biens et services entre des acheteurs et des vendeurs situés dans des pays distincts, que ce soit par voie physique ou électronique. Justement, au centre de la modernisation enclenchée au Togo se trouve la digitalisation des procédures, un phénomène

en vogue beaucoup salué.

Le Togo a engagé une dématérialisation progressive et ambitieuse, permettant aujourd'hui de réaliser en ligne presque toutes les formalités liées à l'importation et à l'exportation. Grâce au guichet unique, les opérateurs économiques ont droit à un traitement plus rapide des documents, une meilleure traçabilité et une réduction notable des délais de dédouanement.

Cette transformation limite les déplacements physiques, réduit les risques d'erreurs et améliore la prévisibilité, élément essentiel pour les entreprises tournées vers les marchés extérieurs. La modernisation des



infrastructures jouent également un rôle déterminant. Le port autonome de Lomé, porte d'entrée stratégique en Afrique de l'Ouest, bénéficie d'améliorations continues qui en font l'un des ports les plus performants de la région.

La dématérialisation du certificat d'origine pour commencer. Un certificat d'origine est un document douanier officiel qui atteste du pays de fabrication d'une marchandise. Il est principalement utilisé par les autorités douanières pour vérifier l'origine des marchandises et traiter le dédouanement.

Une plateforme a été mise en place par la Chambre de commerce et d'industrie

du Togo (CCIT). Elle permet aux opérateurs économiques d'effectuer gratuitement leur demande et de recevoir leur certificat d'origine uniquement en ligne. L'impact direct de cette réforme a été la réduction du délai d'obtention du document de 48 heures à moins de 5 heures en moyenne.

Une autre opération enclenchée par les pouvoirs publics et qui facilite le commerce transfrontalier est la dématérialisation des procédures de dédouanement dans Sydonia World. Depuis janvier 2019, les commissionnaires en douane agréés, consignataires, importateurs/exportateurs doivent envoyer électroniquement à la douane via Sydonia World la déclaration en détails ainsi que les originaux des documents de dédouanement contre un dépôt physique auparavant. Cela engendre une célérité dans le traitement

des dossiers.

Est également à citer la réduction des délais de dépôt du manifeste. Le dépôt de manifeste dans le commerce transfrontalier est la soumission d'un document récapitulant l'ensemble des marchandises chargées à bord d'un moyen de transport à destination d'un autre pays. La réforme permet aux consignataires de déposer le manifeste 24 heures avant l'arrivée du navire, la retombée est la réduction du délai à l'importation de 24 heures.

Puis, comment oublier la réduction des délais d'attente pour le passage au scanner de Lomé Container Terminal (LCT) qui fonctionne désormais 24 heures sur 24. Ainsi, le commerce transfrontalier togolais s'offre un nouveau visage : plus rapide, plus transparent, plus moderne.

BRVM

SOURCE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

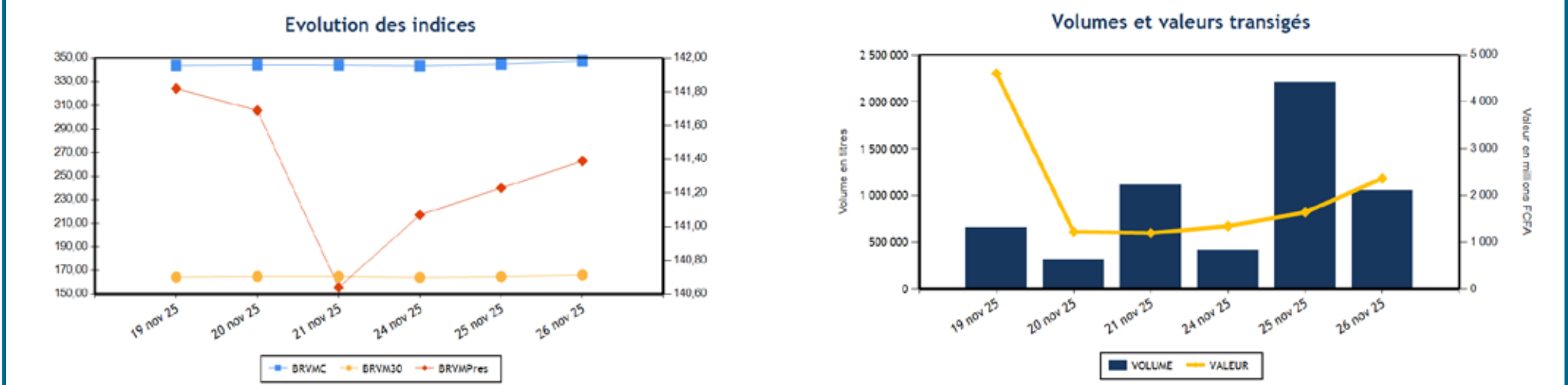
Afrique de l'Ouest

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

mercredi 26 novembre 2025

N° 225

BRVM COMPOSITE	347,78	BRVM 30	166,26	BRVM PRESTIGE	141,39
Variation Jour	0,80 %	Variation Jour	0,87 %	Variation Jour	0,11 %
Variation annuelle	26,00 %	Variation annuelle	19,84 %	Variation annuelle	23,12 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	13 408 838 829 691	0,80 %
Volume échangé (Actions & Droits)	1 037 852	-52,12 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	2 264 189 591	78,00 %
Nombre de titres transigés	46	2,22 %
Nombre de titres en hausse	12	-50,00 %
Nombre de titres en baisse	25	47,06 %
Nombre de titres inchangés	9	125,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SAFCA CI (SAFC)	3 140	5,02 %	336,11 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	1 580	4,98 %	163,33 %
ORANGE COTE D'IVOIRE (ORAC)	15 280	4,30 %	-12,69 %
SOLIBRA CI (SLBC)	28 000	3,67 %	116,22 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	1 530	1,32 %	73,86 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	141,39	0,11 %	23,12 %	74 754	1 471 624 245	10,88
BRVM-PRINCIPAL (**)	37	220,70	0,28 %	59,80 %	963 098	792 565 346	13,87

INDICES SECTORIELS ANCIENS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE (**)	11	270,86	0,39 %	130,79 %	52 393	656 623 860	10,60
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	743,92	2,22 %	-2,63 %	30 749	641 333 645	10,38
BRVM - FINANCES	16	144,93	-0,45 %	42,44 %	907 421	839 622 311	9,34
BRVM - TRANSPORT	1	354,92	-1,70 %	8,02 %	4 898	7 188 225	3,75
BRVM - AGRICULTURE	5	339,25	-0,02 %	72,15 %	14 558	70 166 555	11,00
BRVM - DISTRIBUTION	7	513,02	1,79 %	53,01 %	27 027	47 420 360	50,73
BRVM - AUTRES SECTEURS	2	590,14	-1,08 %	-9,13 %	806	1 834 635	8,80

INDICES SECTORIELS NOUVEAUX

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - TELECOMMUNICATIONS	3	96,88	2,30 %	-3,12 %	29 034	636 638 645	10,24
BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE	7	176,86	2,21 %	76,86 %	21 199	35 635 015	63,64
BRVM - SERVICES FINANCIERS	16	142,44	-0,44 %	42,44 %	907 421	839 622 311	9,34
BRVM - CONSOMMATION DE BASE (**)	9	226,28	0,56 %	126,28 %	48 382	684 118 180	11,11
BRVM - INDUSTRIELS	6	121,16	-1,78 %	21,16 %	15 557	26 294 215	5,06
BRVM - ENERGIE	4	111,80	-0,64 %	11,80 %	14 544	37 186 225	13,95
BRVM - SERVICES PUBLICS	2	112,06	0,09 %	12,06 %	1 715	4 695 000	9,95

Mali

Desert Gold ventures recherche 20,4 millions USD pour la construction de ses mines d'or de Barani et Gourbassi

(CROISSANCE AFRIQUE)-Au Mali, le Canadien Desert Gold ventures a récemment publié, le mardi 25 novembre, une évaluation économique préliminaire mise à jour concernant les gisements d'or Barani et Gourbassi, tous deux situés au sein de son projet prometteur, SMSZ, dans cette région riche en ressources minières.

En comparaison avec la première étude de faisabilité réalisée en août 2025, qui avait prévu un capital initial relativement modeste de 15 millions USD pour démarrer les opérations, la compagnie a révisé ses estimations à la hausse, indiquant qu'il lui faudrait désormais un montant total de 20,4 millions USD pour construire sa première mine d'or et ainsi lancer l'exploitation de ces gisements.

Pour réunir le financement nécessaire à ce projet ambitieux, Desert Gold souligne que des discussions avancées sont déjà en cours avec des partenaires potentiels, ce qui laisse

supposer un intérêt significatif de la part d'investisseurs pour le lancement de ces travaux «dès que possible». Selon les prévisions de la société, l'investissement réalisé devrait être récupéré dans un délai raisonnable de 2,1 ans, ce qui témoigne de la viabilité économique de leur projet.

Toutefois, il est important de noter qu'aucun détail n'a été fourni concernant les différentes options de financement qui pourraient être envisagées, qu'il s'agisse de la mise en place d'un endettement, d'une levée de fonds en bourse, ou d'un rapprochement avec un partenaire stratégique dans le cadre d'une coentreprise. À cet égard, il convient

de préciser que le capital initial relativement modeste requis par Desert Gold s'explique par sa stratégie de développement par étapes, qui vise à minimiser les risques tout en assurant une croissance progressive et durable de ses activités dans le secteur aurifère.

«Avec moins de 10 % des ressources aurifères totales du projet SMSZ intégrées dans cette étude, il existe une opportunité considérable d'améliorer la rentabilité du projet et d'étendre l'exploitation au fil du temps. Cette perspective de croissance est particulièrement prometteuse, soulignant le potentiel inexploité qui pourrait se traduire par des bénéfices substantiels dans un avenir proche. L'approche minière a été délibérément conçue pour rester modulaire et flexible du point de vue du traitement, ce qui nous offre un maximum d'options opérationnelles à mesure que le projet avance»,



explique Jared Scharf, DG de la société.

Il est essentiel de noter que, parallèlement à cette évolution positive, l'inflation des coûts de construction s'accompagne d'une augmentation significative de la production attendue à la mine. En effet, celle-ci passe de 97 600 onces d'or sur une durée de vie de 17,4 ans à une impressionnante estimation de 130 700 onces sur une durée de vie beaucoup plus courte de 10 ans.

Cette révision à la hausse de la production s'explique en grande partie par l'intégration au plan minier de la partie est du gisement Gourbassi, qui devrait doubler la quantité de minerai à traiter, augmentant

ainsi la capacité à 36 000 tonnes par mois, ce qui est un apport considérable pour l'ensemble de l'opération.

De plus, il convient de mentionner que Desert Gold dispose d'un permis d'exploitation de petite mine à SMSZ, ce qui lui confère une légitimité et une conformité essentielles dans le secteur. La compagnie n'a mentionné aucun obstacle réglementaire majeur jusqu'à présent, ce qui pourrait faciliter les démarches et la mise en œuvre des projets futurs, consolidant ainsi sa position sur le marché et augmentant la confiance des investisseurs dans ses capacités.

Budget 2026

Le Cameroun vise 8 816,4 milliards FCFA, dont 3 104,2 milliards à emprunter

(Investir au Cameroun) - Le 26 novembre 2025, le gouvernement camerounais a déposé à l'Assemblée nationale le projet de loi de finances pour l'exercice 2026. Selon l'exposé des motifs que le ministre des Finances, Louis Paul Motazé, s'apprête à défendre devant les parlementaires, l'enveloppe budgétaire proposée s'équilibre en recettes et en dépenses à 8 816,4 milliards de FCFA, en hausse d'un peu plus de 1 000 milliards de FCFA sur un an, soit +14 %.

Sur ce total, le budget général s'élève à 8 683,9 milliards de FCFA, soit une progression de 1 014,9 milliards de FCFA (+13 %) par rapport à 2025. Les Comptes d'affectation spéciale (CAS) sont, eux, projetés à 132,5 milliards de FCFA, presque doublés en un an (+98,1 %) après 65,6 milliards de FCFA en 2025.

Cette forte hausse des CAS tient à la création d'un « Fonds spécial pour le soutien de l'autonomisation économique des femmes et la promotion de l'emploi des jeunes, pourvu à hauteur de 50 milliards de FCFA », « en droite ligne des engagements

pris par le chef de l'État lors de sa prestation de serment », précise l'exposé des motifs du projet de loi de finances 2026.

Un budget en cohérence avec la SND30

L'évaluation des recettes et des dépenses pour 2026 fait ressortir un solde budgétaire déficitaire de 631 milliards de FCFA. En y ajoutant « d'autres charges de financements », le besoin global de financement de l'État pour 2026 atteint 3 104,2 milliards de FCFA. En pratique, au-delà des recettes internes projetées à 5 887 milliards de FCFA, le Cameroun devra mobiliser 3 104,2 milliards

de FCFA supplémentaires par divers mécanismes d'endettement pour couvrir l'ensemble des dépenses prévues.

Pour y parvenir, le gouvernement compte recourir aux prêts des bailleurs de fonds internationaux et aux levées de ressources sur le marché sous-régional des capitaux. Le projet de loi de finances 2026 prévoit ainsi des tirages de 826,7 milliards de FCFA sur les prêts projets, des emprunts extérieurs pour 1 000 milliards de FCFA, des financements dits exceptionnels de 167,8 milliards de FCFA et des appuis budgétaires à hauteur de 120 milliards de FCFA. S'y

ajoutent des emprunts bancaires de 589,7 milliards de FCFA et des émissions de titres publics sur le marché monétaire pour un montant total de 400 milliards de FCFA.

Ces nouveaux emprunts viendront alourdir un endettement déjà jugé à risque : le pays est classé parmi ceux présentant un risque de surendettement élevé par la Banque africaine de développement (BAD) et le Fonds monétaire international (FMI). Le gouvernement affirme toutefois que, selon ses projections, le niveau de dette du Cameroun en 2026 devrait rester largement en deçà du seuil de tolérance de 70 % du PIB retenu dans les critères de surveillance multilatérale de la Cemac, espace communautaire qui regroupe le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Tchad et la République centrafricaine (RCA).

Dans ce cadre, l'exécutif présente le budget 2026 comme un instrument de consolidation des comptes publics et d'alignement sur les objectifs de développement. « En 2026, l'orientation de la

politique budgétaire globale du gouvernement demeure la consolidation de la situation des finances publiques, en cohérence avec le pacte de convergence de la Cemac, tout en garantissant la mise en œuvre efficace des objectifs prioritaires de la SND30 (stratégie nationale de développement 2020-2030) », souligne le gouvernement dans l'exposé des motifs soumis aux parlementaires.

Au-delà de l'affichage de conformité aux critères de la Cemac et aux priorités de la SND30, l'enjeu se déplacera vers l'exécution effective de ce budget : capacité à mobiliser, à coût soutenable, les 3 104,2 milliards de FCFA de financements prévus ; maîtrise de la dynamique de la dette dans un contexte de risque déjà élevé ; et traduction concrète, sur l'emploi et le tissu productif, des choix d'allocation, notamment en faveur des femmes et des jeunes. La crédibilité de la trajectoire budgétaire dépendra autant de ces arbitrages que du respect des plafonds d'endettement affichés.

4^e édition de la Journée africaine de la sécurité routière

Des innovations technologiques envisagées

Lomé, 26 nov. (ATOP) – Le secrétaire général des transports routiers, aériens et ferroviaires, Dr. Michel K. Tindano a lancé, le mercredi 26 novembre à Lomé, la célébration de la Journée africaine de la sécurité routière (JASR) 2025.

La célébration est placée cette année sous le thème : « Innover pour la sécurité routière : Tirer parti de la technologie pour un avenir très sûr ».

Elle intervient dans un contexte marqué par une recrudescence des accidents de la route au Togo, avec 20 942 cas dont 28 501 blessés et 1 826 décès enregistrés entre 2022 et 2024, selon les statistiques du ministère de la Sécurité.

L'objectif de cette 14^{ème} édition est de sensibiliser les populations et les acteurs clés sur l'importance des innovations technologiques dans la prévention des accidents et encourager un engagement collectif en faveur d'une circulation plus

sûre. Elle entend également renforcer la prise de conscience nationale quant aux conséquences humaines et socio-économiques des accidents de la route.

La rencontre a été meublée par une projection d'un documentaire montrant les causes majeures des accidents de la circulation et des décès. Il s'agit entre autres de la conduite en état d'ivresse, la fatigue, le refus de porter le casque, l'excès de vitesse, les dépassements défectueux et le non-respect du couloir sur la voie. Les participants ont suivi des présentations sur la « sécurité active et passive des véhicules » et la « routes intelligentes et sécurité routière ».

M. Tindano a souligné l'urgence de renforcer la



sécurité routière au Togo. Il a mis l'accent sur les technologies embarquées comme le freinage automatique, les détecteurs de somnolence, les casques intelligents ou encore les systèmes anticollisions qui permettent de prévenir efficacement les risques. Le secrétaire général a aussi insisté sur l'apport des routes intelligentes équipées de capteurs et caméras pour surveiller le trafic en temps

réel. La digitalisation des contrôles, notamment pour sanctionner les infractions, constitue également un levier majeur selon lui. « L'ambition nationale est de bâtir un écosystème où l'humain est soutenu par la technologie afin de réduire drastiquement les accidents. Les innovations ne remplacent pas la responsabilité des usagers » a-t-il insisté.

Le directeur des transports

routiers et ferroviaires, Dermane Tadjudini s'est quant à lui appesanti sur l'importance des nouvelles technologies et l'intelligence artificielle pour le renforcement de la sécurité routière au Togo. Il a cité entre autres, le freinage automatique, les détecteurs de fatigue, les éthylotests anti-démarrages, les radars et la vidéoverbalisation qui constitueront désormais des solutions majeures pour prévenir les risques. « Le Togo a déjà entamé leur intégration à travers les simulateurs de conduite, les radars de vitesse et d'autres dispositifs en cours d'étude. L'objectif reste de déployer progressivement ces innovations pour réduire les accidents et promouvoir une conduite responsable chez tous les usagers » a conclu le directeur.

Solidarité

La Chine fait don de vivres, non vivres et soins de santé à l'orphelinat « Maison de Béthanie »

L'ambassade de la Chine au Togo a offert, le 26 novembre 2025, des vivres, articles scolaires et de sport à l'orphelinat la « Maison de Béthanie », tandis que la 28^e mission médicale chinoise de Lomé a offert des soins de santé gratuits aux pensionnaires des lieux.

Les prestations de soins de santé se situent dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Agissons ensemble pour un meilleur avenir de l'enfance » initié par la mission médicale, alors que le geste de l'ambassade vise à soutenir l'orphelinat dans sa mission de prise en charge des enfants en détresse.

Les gestionnaires de l'orphelinat « Maison Béthanie » de Lomé ont reçu, le 26 novembre 2025, la visite de l'ambassade de Chine au Togo et de la 28^e mission médicale chinoise de Lomé. La première âme généreuse avait les bras chargés de

vivres, d'articles scolaires et de sport. Pour l'Attaché de défense à l'ambassade de Chine au Togo, Col. Li Yu, ce geste vise à accompagner les gestionnaires de cet orphelinat, dans leurs efforts de subvenir aux besoins des enfants déshérités.

La mission médicale, de son côté, était là pour s'assurer de la bonne santé des pensionnaires. Elle a, pour ce faire, procédé à la prise des constantes, à des tests de lecture pour tester la qualité de la vue chez ces enfants, ainsi que pour dépister des affections respiratoires, le paludisme et d'autres maux récurrents chez les enfants.

Ces prestations de soins de santé ont été couplées de don de médicaments pour le traitement des affections diagnostiquées.

La directrice de l'équipe de la 28^e mission médicale, Mme Guo Juan Juan, a rapporté que la coopération sino-togolaise remonte dans les années 1975 et est marquée par diverses assistances, dont des missions médicales. A en croire la directrice, dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Agissons ensemble pour un meilleur avenir de l'enfance », la mission en cours a déjà offert des consultations foraines gratuites, couplées de dons de médicaments dans une vingtaine d'orphelinats et établissements de soins de santé. Elle a précisé que la prédilection de cette équipe médicale pour les orphelinats repose sur la fragilité de

ses pensionnaires qui, faute de moyens, accordent peu d'attention à leur santé.

L'équipe médicale examine les pensionnaires de la Maison de Béthanie

Dr Dossavi Tonou, chargé de mission, au nom de la ministre des Solidarités, du Genre, de la Famille et de la Protection de l'enfance, a relevé que l'enfant, en tant que sujet de droit, doit bénéficier d'un environnement sûr, capable de favoriser son développement intégral. Or, nombreux sont ceux qui, en raison de situations de vulnérabilité, se retrouvent privés d'un encadrement familial ou exposés à des risques de maltraitance, d'abandon, d'exploitation et de marginalisation. Dr Tonou a salué l'abnégation des gestionnaires de la « Maison de Béthanie », ainsi que l'excellence des relations de

coopération entre le Togo et la Chine.

Pour la directrice de l'orphelinat, Mme Adjowa Emefa Sronvi-Amu, la visite de ces âmes généreuses témoigne de leur volonté à bâtir des partenariats utiles, pour le bien-être des enfants. « Votre accompagnement constant est pour nous un repère essentiel. Vous êtes le garant des politiques sociales qui protègent l'enfance et nous sommes fiers de travailler à vos côtés pour que chaque enfant du Togo puisse grandir dans l'amour, la sécurité et la dignité », a-t-elle souligné.

L'orphelinat « Maison de Béthanie » a été créé, le 3 mai 2000, par la sœur Victoire Adélaïde Dzidula Olympio, membre de la communauté « La résurrection de Lazare de Béthanie ». Le centre accueille, à ce jour, 25 filles et 28 garçons, alors qu'à l'extérieur du centre, 8 filles et 17 garçons sont admis dans des familles.



-20%

**sur le dédouanement
des véhicules d'occasion**

**prorogé jusqu'au
20 décembre 2025**

Mesure de dépréciation de 20%
sur les valeurs des véhicules
de plus de cinq (05) ans d'âge



8201

**POUR TOUTES
INFORMATIONS**



Office Togolais des Recettes - OTR

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg